



PROCES VERBAL DU CA EXTRAORDINAIRE DU 5/03/26

Ordre du Jour :

Point sur les problèmes liés avec l'équipe dentaire.

Présents : Philippe PARUCH, Marité ROUME, Jean Louis LEFEVRE, Pierre Jean et Dany PONTVIANNE, Nadine MOREAU, Véronique LEROUDIER, Lucette DEMUYTER, Guy LAUGIER, Christine BARRIOL, Andrée VIAL, François DELOMIER

Résolution :

Suite aux mails de l'équipe dentaire en date des 16 et 20/02/26 adressés au Président et à la Vice-Présidente qui les ont transmis au CA, celui-ci, réuni en session extraordinaire, constate qu'une incompatibilité de travail est apparue entre les équipes médicales et dentaires et que ces mails sont inexacts et inacceptables tant sur le fond que sur la forme.

Après la mission de Juin, cette équipe dentaire actuelle ne pourra plus faire de mission humanitaire pour la Goutte d'Eau à partir du 19/06/26 et ceci de façon définitive.

Vote : POUR : 11 voix, ABSTENTION : 0, CONTRE : 0

Résolution adoptée

La Vice-Présidente

Marité ROUME

Le Président

Philippe PARUCH